



Distinction Palace : de nouveaux renouvellements !

ARTICLE

Réunie par Atout France à la fin de l'année 2025, la commission Palace a auditionné plusieurs établissements candidats au renouvellement de leur distinction.



Sur sa recommandation, Serge Papin, ministre chargé du Tourisme, a attribué la **distinction Palace aux six établissements suivants** :

- Les Sources de Caudalie
- Les Prés d'Eugénie
- Cheval Blanc Saint-Barth
- Mandarin Oriental Lutetia Paris
- Shangri-La Paris
- Airelles Courchevel

Atout France adresse ses plus chaleureuses félicitations aux établissements distingués ainsi qu'à l'ensemble de leurs équipes.

Début juin, Atout France réunira l'ensemble des établissements lors d'une conférence de presse à Paris pour dévoiler la liste complète de la « **Collection Palace 2026** ».

Elle intégrera les établissements dont la distinction est renouvelée, mais également ceux qui rejoindront le cercle très fermé des **Palaces de France** et contribueront à faire **rayonner l'excellence de l'hospitalité française**.